

## ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE



La mise à 2 × 2 voies de la route nationale 1, entre l'échangeur de Balata et le carrefour de la Carapa, est un indispensable pour la Guyane. Elle fait partie d'un programme d'ensemble d'investissements ambitieux pour le réseau routier national de Guyane, notamment avec les aménagements de l'échangeur des Maringouins et de la route nationale 2 entre Balata et le PROGT.

Prévue dans le schéma d'aménagement régional, dont nous avons obtenu l'adoption par le Conseil d'État en 2016, et incluse dans les Accords de Guyane, elle doit être mise en œuvre le plus rapidement possible, particulièrement au niveau du pont du Larivot qui sera doublé par une nouvelle structure.

Le contrat de plan État-Région 2015-2020 a déjà fait l'objet d'un avenant pour la construction de la nouvelle infrastructure du Larivot. Ainsi, le CPER sera à nouveau amendé rapidement afin de porter les financements prévus pour le reste du doublement de la voie à la hauteur des besoins de l'opération.

Cet aménagement est attendu depuis longtemps par la population guyanaise, qui subit des congestions de plus en plus importantes aux heures de pointe.

L'opération doit permettre à tous les usagers de la route de circuler dans de bonnes conditions, avec des temps de parcours fiables, en toute sécurité.

Ce projet n'accompagnera pas seulement le développement de l'agglomération de Cayenne, mais celui de l'ensemble du territoire guyanais. Il devra être poursuivi pour garantir un itinéraire performant sur l'ensemble de la RN1 jusqu'à Kourou puis vers Saint-Laurent-du-Maroni.

Ce projet ne se réduit à la construction d'une voie supplémentaire. C'est avant tout impulser une dynamique où la RN1 deviendra un véritable axe de transit vers l'ouest guyanais.

Cela renforcera les initiatives d'aménagement portées par les collectivités le long de la RN1 en apportant des réponses en matière de logements, d'établissements scolaires, de zones d'activité, de transport en commun, de desserte locale, etc.

Bien plus qu'une brèche dans le désenclavement du territoire, la mise à 2 × 2 voies de la RN1 est une opération structurante pour la Guyane.

Le temps est aujourd'hui celui de la concertation publique. J'invite mes concitoyens à s'exprimer, à intervenir dans le débat lors des réunions publiques, sur les registres mis à disposition, ou encore par courriel, afin d'enrichir ce projet et d'aller plus loin dans nos décisions pour l'avenir de la Guyane.

**Rodolphe Alexandre,**  
Président de la Collectivité territoriale de Guyane